

Intervention de Katrin JADIN en séance plénière sur la proposition de résolution concernant la relocalisation des personnes vulnérables des Camps en Grèce – 20/05/2020

La crise sanitaire occulte d'autres problèmes mais la crise migratoire n'a pas disparu pour autant. Nous avons déjà constaté fin 2019 sa reprise, notamment à cause de l'instabilité en Irak et en Syrie.

Cette crise migratoire est l'opportunité pour l'Union européenne de décider de politiques responsables et harmonisées entre États membres. Les hotspots de Grèce peuvent accueillir 6000 réfugiés mais, dans les faits, ils en accueillent 42000!

Nous devons nous soucier des plus fragiles. Je suis satisfaite que nous ayons trouvé en commission un large consensus qui renforce l'action de la ministre. Celle-ci a d'ailleurs pris les devants sur cette résolution dès le 8mai.

Nous poursuivrons notre travail et nos discussions car la crise migratoire reviendra au centre de l'actualité. J'espère que nous serons alors prêts pour une gestion équilibrée et satisfaisante tant en Belgique qu'en Europe.